BORT-LES-ORGUES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LES TRAVAUX DE VOIRIE SONT LANCÉS !

N°25

Octobre 2011

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	Éditorial
Page 4-5-6	Un nouveau Quartier Résidentiel à Beausoleil
Page 7-8-9	Travaux de Voirie
Page 10	Aménagement du Square Marceau
Page 11	Aménagement de la Rue de Paris
Page 12	Développement durable et fleurissement des espaces publics
Page 13	Développement durable et économie d'eau potable
Page 14	Ecoles
Page 15-16-17	Enfance - Jeunesse
Page 18-19	Sport
Page 20	Les 1, 2 et 3 Juillet EDF organisait le 60ème Anniversaire du Barrage
Page 21	Associations, Comités des Fêtes, OTSI, Commerçants et Communes se sont mobilisés
Page 22-23	Animations
Page 24	Expositions
Page 25	Concerts
Page 26	Soutenir le Commerce et l'Artisanat
Page 27	Soutenir les projets économiques des jeunes
Page 28-29	Informations municipales
Page 30	Libre Expression
Page 31	Etat civil
Page 32	Agenda des manifestations

ÉDITORIAL

Entre les restrictions budgétaires et la volonté de dynamiser la Ville,
Il nous faut trouver une « ÉQUATION GAGNANTE ».

La réforme de la fiscalité locale a fortement touché l'ensemble des collectivités territoriales.
Les Communes n'ont pas été épargnées, et bien évidemment la Ville de Bort ne fait pas exception à la règle. Cette réforme fiscale pénalisante s'exprime par une baisse importante des dotations de l'Etat en direction des Communes. On peut déjà supposer que ces pertes de recettes se confirmeront et s'amplifieront pour l'élaboration des budgets en Mars 2012.

Pour Bort, cela se traduit par un manque à gagner de plus de 80 000 € pour le budget 2011.
Face à ce constat et dans ce contexte de crise financière, d'instabilité économique, de perte du pouvoir d'achat, il aurait été injuste de faire payer une fois de plus les revenus modestes.

Aussi, je n'ai pas souhaité augmenter les impôts locaux en 2011.
La fiscalité locale ne doit pas être utilisée pour compenser les baisses de dotations et de subventions de l'État. C'est pourquoi, j'ai proposé au Conseil Municipal d'adopter un budget **juste**, car les impôts locaux des Bortois ne sont pas augmentés et **efficace** car le niveau des investissements reste relativement important pour notre Ville.
Cette double équation exige une parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement et un recours à l'emprunt limité.

L'objectif étant d'atteindre un équilibre juste et efficace pour une « équation gagnante ».
En 2011, l'exercice a été une fois de plus très difficile et complexe.
En effet, il nous faut à la fois améliorer les services à la population, offrir de nouveaux équipements de qualité, engager de nouvelles opérations, réaliser des actions, mener une politique économique et touristique, lancer de grands chantiers et initier des projets structurants, mais avec de moins en moins de moyens à notre disposition.

Ainsi en 2011, les actions et les opérations municipales se sont poursuivies.
En faveur de la petite enfance, de la jeunesse, des aînés, des associations sportives et culturelles mais aussi en direction du commerce et de l'artisanat, de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement durable, du tourisme, de l'embellissement et du fleurissement de la Ville...
Aucun domaine de compétence ne doit être lésé et aucun chantier ne doit être sacrifié.

De nombreux chantiers ont été lancés.
Avec la réhabilitation du quartier de La Plantade, la réfection du quartier des Nadauds, l'aménagement de la Rue de Paris, l'aménagement du Boulevard Voltaire, la rénovation du Square Marceau, la réfection de la route de Verninières, la réhabilitation de la friche des Tanneries, la programmation de travaux de voirie dans plusieurs points de la Ville et tout prochainement l'aménagement de la rue du Docteur Lescure.

Des projets structurants ont également été initiés avec le projet de création de la Maison de Santé pour remédier aux problèmes de désertification médical dans les années à venir.
Quant au projet de construction du Quartier Résidentiel à Beausoleil, il permettra de répondre aux demandes de construction de maisons d'habitation à proximité du centre ville de Bort.

Pour l'avenir de notre Ville, nous devons poursuivre les actions, lancer de grands chantiers, engager de nouveaux projets, moderniser, dynamiser pour renforcer l'attractivité de Bort.

Nathalie DELCOUDERC JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À BEAUSOLEIL

UN PROJET DE CONSTRUCTION DE MAISONS D'HABITATION S'IMPOSAIT SUR BORT !

Face aux difficultés de réserves foncières constructibles sur la Commune de Bort, des solutions devaient être proposées aux personnes désireuses de construire une maison d'habitation sur Bort. Rappelons que depuis la construction du Lotissement du Bois de Coin au début des années 80, aucun projet de construction de maisons n'a été proposé sur la Commune de Bort.

Cette situation a conduit de nombreux Bortois à construire à l'extérieur, sur d'autres Communes ce qui a induit une baisse de la population municipale.

C'EST POURQUOI, DÈS JUILLET 2009 LA COMMUNE DE BORT A LANCÉ LE PROJET

Le Conseil Municipal sollicitait une procédure de déclassement du Camping Municipal de Beausoleil pour engager un projet de construction de maisons d'habitation sur ce terrain.

Une fois le déclassement accordé, la Commune de Bort lançait une consultation publique pour confier les études préalables.

Cette mission d'études a été confiée au Cabinet Basset de Bort et au CPIE de la Corrèze.

BEAUSOLEIL, UN TERRAIN IDÉAL POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS

- En terme de situation :

Cette parcelle est parfaitement bien située, juste aux pieds des Orgues, sur la route du Hameau de Ribeyrolles, à proximité du Centre Ville et proche des commerces, des écoles, des équipements et des services.

- En terme d'implantation :

Beausoleil offre une surface plane de 4 hectares d'un seul tenant.

Un terrain aux caractéristiques pleinement favorables et propices à la construction de maisons.

Les parcelles étant parfaitement planes cela ne génère :
- aucune perte de terrain pour les acquéreurs,
- aucune contrainte de construction liée à des pentes ou des enrochements.

Au contraire cela :
- favorise la construction de maisons plain-pied,
- offre la possibilité de faire des jardins,
- facilite l'entretien des espaces verts et abords.

- En terme de coût d'aménagement :

Le quartier Beausoleil est la proposition la plus adaptée en terme de coût.

Les terrains appartenant à la Commune ne génèrent pas de frais supplémentaire pour l'acquisition de terrain constructible. Les réseaux d'eau et d'assainissement étant situés à proximité atténuent les coûts de raccordement et n'imposent pas de contraintes techniques particulières.

Ainsi, les coûts d'aménagement de terrain en quartier résidentiel sont maîtrisés et permettent de réduire les prix de vente.

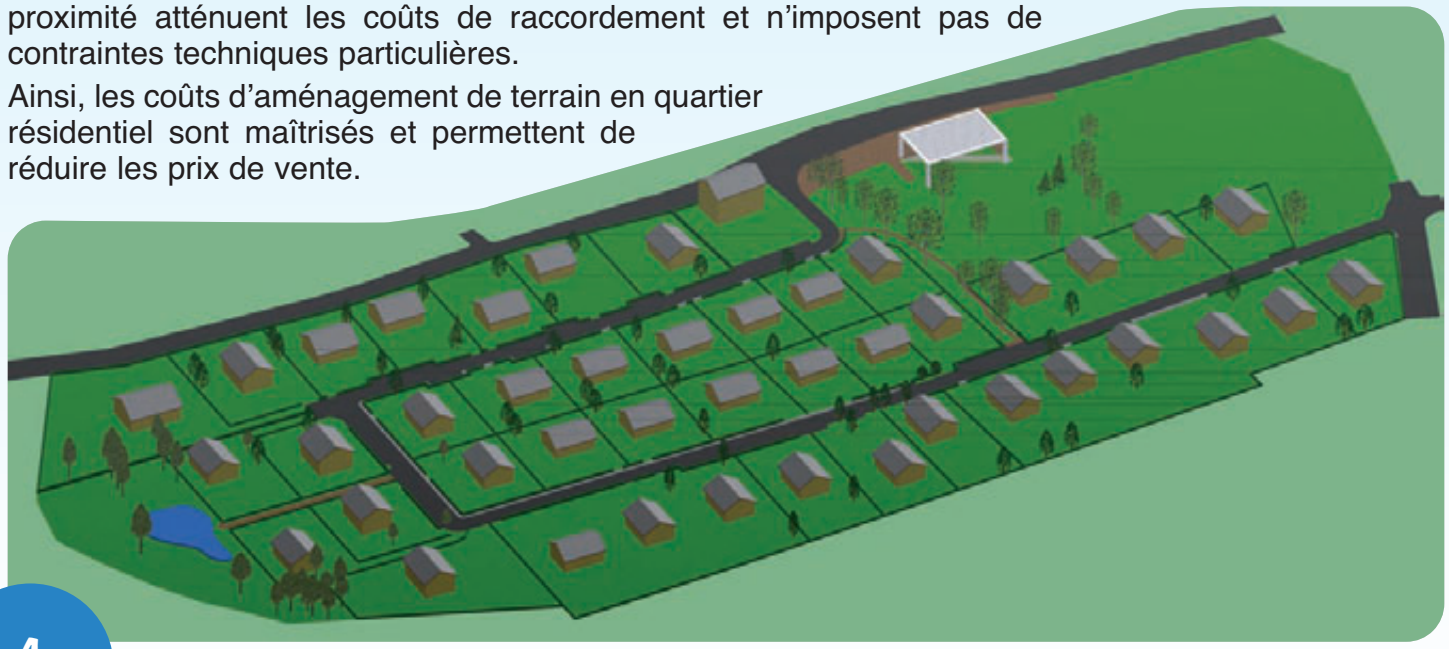

UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À BEAUSOLEIL

UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À BEAUSOLEIL

BEAUSOLEIL, UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL AVEC UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

La Commune de Bort propose pour la première fois la construction d'un quartier résidentiel.

Ayant privilégié le cadre de vie des habitants, le Conseil Municipal a préféré lancer un projet de construction de quartier résidentiel à un lotissement (étant rappelé que la moyenne d'une parcelle de lotissement est de 500 m²).

AVEC DE TRÈS BELLES PARCELLES PROPOSÉES À LA VENTE

Les parcelles proposées à la vente disposent d'une surface importante allant de 665 m² à plus de 1 000 m².

Ces surfaces répondent à tous les projets de construction et s'adaptent à tous les budgets.

SANS CONTRAINTE PARTICULIÈRE DE CONSTRUCTION

Dès l'instant où les plans de la maison répondent aux règles d'urbanisme, aucune contrainte particulière n'est imposée aux acquéreurs.

Ainsi, les propriétaires choisissent librement :
- leur lot et leur surface constructible,
- leur architecte et leur plan de maison,
- leur constructeur.

A UN PRIX TRÈS ATTRACTIF, 15 € LE M²

Les coûts d'aménagement moyens s'élèvent à 26 € le m². Dans le cadre de sa politique Habitat, le Conseil Municipal a approuvé et consenti :

un prix de vente moyen de 15 € le m².

Dès maintenant, 16 lots sont à la vente :

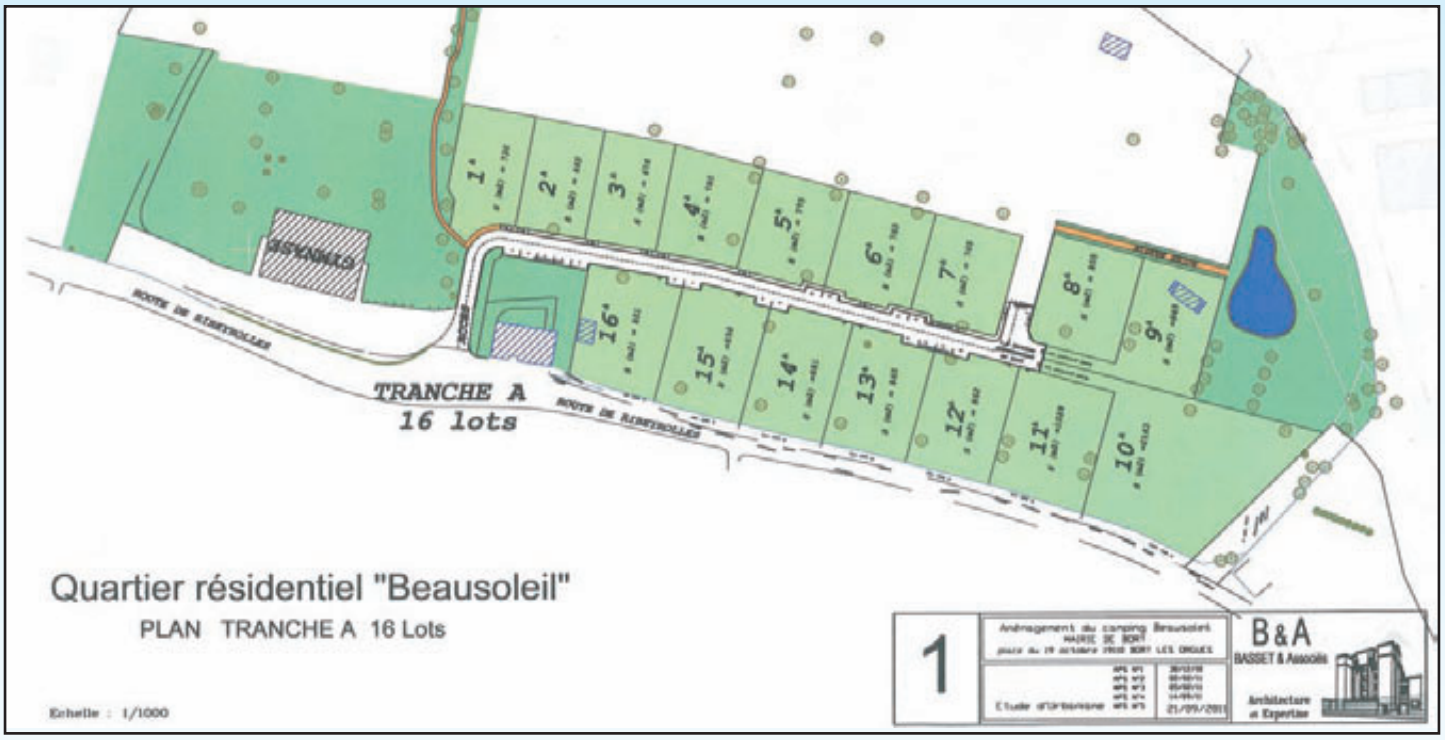

Pour tous renseignements complémentaires :

Vous pouvez prendre contact avec Mme Gonzalez, Maire Adjoint chargée de l'urbanisme en téléphonant à la Mairie de Bort au **05.55.46.17.60.**

Vous pouvez consulter librement les plans du quartier résidentiel Beausoleil dans le hall de la Mairie, M. Mercier, Responsable des services techniques est à votre disposition.

Dès à présent, toute personne intéressée peut réserver une parcelle par simple lettre d'intention d'achat.

TRAVAUX DE VOIRIE

Puy Morel : la 2ème tranche de la réfection de la voie communale desservant le quartier de Puy Morel s'est déroulée du 16 au 20 Septembre 2011.

La 1ère tranche a été exécutée en Octobre 2010 et refaite en Mai 2011 par l'entreprise opératrice et à sa charge après constatations de la non-tenue des enrobés.

Place du Boué : travaux pour l'évacuation des eaux de surface.

Carrefour du Boulevard Jean-Jaurès et du chemin de la Vierge : pose d'enrobés sur le trottoir.

Entrée de la piscine et du Parc du Centre Culturel : réfection des enrobés des trottoirs.

Rue du Saut de La Saule : création d'une voie d'accès desservant les terrains nouvellement acquis.

Voie Communale de Verninières : le renforcement et la réfection du revêtement de cette voirie représentent un investissement financier très important. C'est pourquoi l'exécution de ce chantier est programmée sur deux ans : 2011 et 2012. La 1ère tranche est concernée par le tronçon du Stade Municipal jusqu'à l'intersection de la Croix de Verninières.

La réunion d'informations avec les riverains du quartier de Verninières a eu lieu le 14 Septembre 2011 au Centre Culturel Roger Guillard. Les travaux se sont déroulés du Lundi 19 Septembre au Vendredi 30 Septembre.

LE CHANTIER DES NADAUDS EST LANCÉ

Réfection des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable : c'est parti !

Les riverains ont été conviés à une réunion d'informations le 13 Septembre 2011 à la Salle Jean-Moulin avant les premiers coups de pelle. Ce chantier prévu pour une durée de 3 mois débutera dès l'embranchement avec l'Avenue de la Gare jusqu'au carrefour de la Rue Pierre et Marie Curie et la voie longeant l'ancienne ligne de chemin de fer (derrière l'usine des Maroquineries). Après les travaux de réseaux les travaux de réfection de chaussée seront engagés.

Une consultation publique a été lancée, les résultats de l'appel d'offre sont les suivants :

Entreprise SADE :	260 788.70 € HT
Entreprise FORCLUM :	284 873.90 € HT
Entreprise PERSIANI :	329 343.70 € HT

L'offre la mieux disante a été retenue, les travaux ont été confiés à l'entreprise SADE et sont encadrés par le bureau d'étude SOCAMA.

AVENUE DE L'AIGLE, LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

Réfections de la chaussée et des trottoirs, aménagement de l'ancien canal, branchements en eau potable des riverains situés sur la partie amont de cette rue : un nouveau grand chantier dans ce quartier !

Les travaux lancés le 26 Septembre 2011, sur une longueur d'environ 1 500 mètres de voirie concernent l'aménagement de l'entrée du quartier (ancien canal), la réfection complète de la chaussée et l'aménagement des trottoirs qui répondent à la norme actuelle (1,40 m de large).

Le Cabinet DUMOND a mené a bien le projet, et supervise le déroulé des travaux qui sont prévus pour une durée de 5 mois.

Une consultation publique a été lancée, les résultats de l'appel d'offre sont les suivants :

Lot n°1 - Aménagements de surfaces :		**Lot n° 2 - Branchement AEP :**	
Entreprise SCREG :	550 672.72 € HT	Entreprise FORCLUM :	41 815.65 € HT
Entreprise ATS :	537 807.82 € HT	Entreprise ATS :	81 875.37 € HT
Entreprise EUROVIA :	503 549.60 € HT	Entreprise SADE :	33 178.90 € HT
Entreprise RMCL :	439 855.00 € HT	Entreprise RMCL :	44 997.96 € HT
		Entreprise PERSIANI :	42 720.25 € HT

L'offre la mieux disante a été retenue, les travaux pour le lot n°1 ont été confiés à l'entreprise RMCL et les travaux pour le lot n° 2 ont été confiés à l'entreprise SADE.

AMÉNAGEMENT DU SQUARE MARCEAU

LE SQUARE MARCEAU : UN ESPACE PUBLIC RÉNOVÉ

Des effondrements sur la surface ont conduit à lancer des actions et travaux préalables :

- Etude géotechnique menée dès 2010,
- Travaux prévus dans le rapport d'étude : purge des remblais issus des anciennes démolitions préexistantes et réalisation d'un remblai technique de mise à niveau.

La rénovation de toute la surface au sol avec de nouveaux pavés, la suppression des arbres, du massif floral, la pose de nouveaux lampadaires, le changement du fleurissement, le fait que le stationnement des véhicules n'y est plus possible font que cet espace s'est agréablement modifié.

Le crépi des contres marches des gradins doit être refait en Octobre.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE PARIS

RUE DE PARIS : UN PROJET CONCERTÉ

Des rues et espaces publics rénovés, aménagés.
- Réunion avec les riverains et les commerçants le 26 Mai 2011.
- Réunion bilan : le 13 Septembre 2011.

Un nouvel aménagement

L'enlèvement des quilles, de l'arche métallique à l'entrée de cette rue a permis de supprimer la dangerosité qui existait pour les usagers et de remodeler l'espace.

Son réaménagement avec des éléments de fleurissement à l'entrée, sur toute sa longueur et à sa sortie l'a modernisé et l'a rendu plus agréable.

Une nouvelle réglementation : Zone 20

La Zone 20 se définit au niveau réglementaire comme une zone à **priorité piétonne**. Ouverte à tous les modes de circulation, les piétons peuvent s'y déplacer sur toute la largeur de la voirie en bénéficiant de la priorité sur l'ensemble des véhicules.

Pour assurer cette cohabitation de tous les usagers la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h.

Son mode de fonctionnement repose sur le principe de prudence : l'usager le plus protégé doit faire preuve d'une attention accrue à l'égard de l'usager le plus vulnérable (le piéton).

La Rue de Paris répond désormais aux normes d'accessibilité handicapées.

Un nouveau stationnement matérialisé

Le stationnement est autorisé dans la rue mais règlementé comme l'indique la signalisation à l'entrée :
- Stationnement possible uniquement sur les emplacements marqués au sol,
- Stationnement limité à 30 minutes au lieu de 10 minutes.

Le respect de ces prescriptions est bien sûr obligatoire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT DES ESPACES PUBLICS

Afin de décliner une politique de développement durable, la notion de gestion raisonnable s'est mise en place cette année dans la conception des points de fleurissement au sol de la Commune.

Le nombre d'annuelles qui composait ces massifs a été considérablement réduit. Coûteuses à l'achat et en main d'œuvre, fortes consommatrices d'eau, d'engrais minéral, elles ont été remplacées en grande partie par des vivaces et des graminées. Celles-ci seront conservées et réutilisées.

De plus, la conception plus contemporaine de chaque massif (introduction de graviers colorés, de structures...), l'utilisation de « broyat » en paillage, l'extension de la mise en place d'arrosage automatique, la non utilisation de l'eau du réseau d'alimentation en eau potable, entre dans cette volonté de gérer raisonnablement et de protéger l'environnement.

Des jardiniers motivés, créatifs, efficaces :

Cette année 2011, Pascal VANELLI et Stéphane LEVADNI ont profondément repensé leur façon de faire. Ce sont eux qui ont structuré les massifs, construit et peint à partir de matériaux de récupération les structures introduites, sélectionné la nouvelle palette de végétaux. Un résultat surprenant de qualité. De très bonnes remontées de la population, des estivants.

Nos félicitations après celles émises par les jurys des concours en visite en Juillet et en Août à Bort.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

Le jury du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris s'est déplacé à Bort les 13 Juillet.

Celui du Concours Régional le 18 Août.

En effet, la Commune ayant été classée 2ème au Concours Départemental en 2010, elle concourait au niveau régional en 2011. C'est à ce niveau qu'est attribué le label : « Ville Fleurie » avec l'attribution d'une fleur.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE FLEURISSEMENT EN CENTRE-VILLE

- **Place Marmontel :** 1 bac de 600 litres.
- **Rue de Paris :** 15 pots à l'entrée et sortie de rue.
  18 pots dans la rue.
- **Place de la Mairie :** 11 pots : parvis de la Halle aux Blés, entrée de la Mairie, entrée de la Trésorerie.
- **Square Marceau :** - 7 pots.
  - 2 jardinières-banquettes.

CHARTE ZÉRO PESTICIDE ET ÉCONOMIE DE L'EAU

La Commune de Bort a signé en Mai 2011 la charte « ZERO PESTICIDE dans nos Villes et Villages en Limousin ». Elle est accompagnée dans sa démarche par la FREDON Limousin et le CPIE de la Corrèze.

L'objectif de l'opération est de s'engager dans des actions visant à supprimer l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics, voirie, terrains de sport, cours d'écoles, espaces verts, cimetière, zones d'activités etc...

Fiche-Action de l'Agenda 21 du Conseil Général : la Mairie de Bort et les Communes du canton adhèrent.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE ORGANISE UNE DISTRIBUTION GRATUITE D'ECONOMISEURS D'EAU POUR LES CORRÉZIENS

Le 16 Juin, plus de 200 personnes se sont rassemblées à la Salle Polyvalente Jean Moulin pour une distribution gratuite de kits d'économie d'eau pour les habitants du Canton de Bort.

Mme GONZALEZ, Adjointe au Maire, M. CROQUET, Président du Syndicat des Eaux du Canton, M. NEVEU, Directeur du développement durable et Fabrice SERVIERES, Responsable de la cellule eau ont participé à cette réunion de distribution et d'informations.

Pour les Bortois qui n'ont pas pu assister à cette réunion, il est toujours possible de retirer les kits en Mairie de Bort du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Une fiche de renseignements est à compléter lors du retrait.

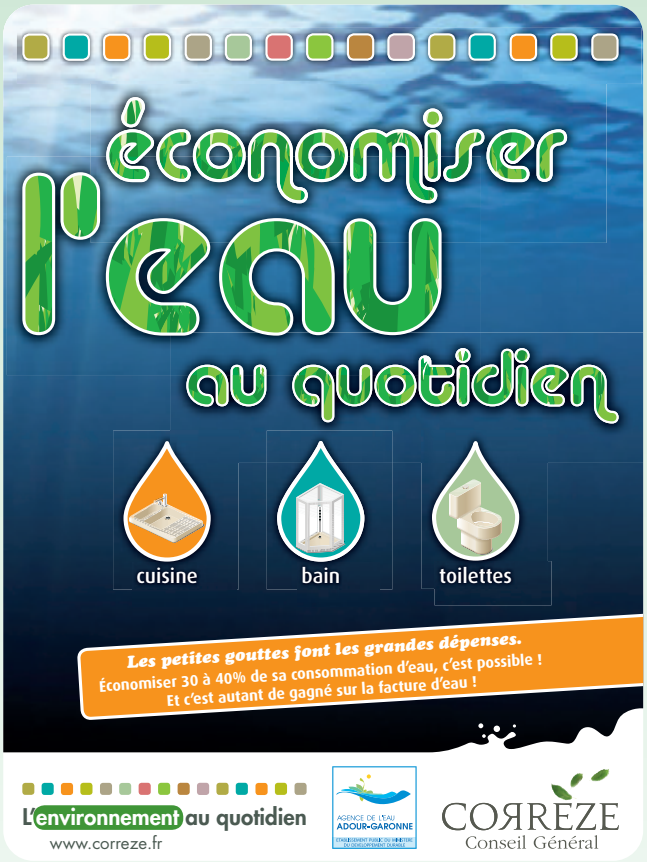

Le kit contient :

- deux régulateurs de débit pour robinets,
- un régulateur de débit pour douche,
- un Sanisac « Eco WC » à placer dans le réservoir des toilettes.

Son utilité :

Contrairement aux préjugés, la Corrèze subit un manque d'eau potable car elle ne possède pas de grandes ressources souterraines.

La qualité de l'eau du robinet est très contrôlée et convient parfaitement à la boisson et à la cuisine.

Ce kit réduit de 20 % à 40 % la consommation de chaque ménage grâce à cet équipement.

Aussi, il permet d'économiser 5 % à 10 % d'énergie pour chauffer l'eau sanitaire.

Cette opération participe à la préservation des ressources naturelles de la Corrèze.

Pour profiter longtemps de cette eau de qualité, tout en maîtrisant nos factures d'eau, installons des économiseurs d'eau.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

SERVICE GARDERIE (Service Gratuit)

La Mairie propose un service de garderie gratuit pour les familles. Ce service est réservé aux enfants dont les parents travaillent. La garderie est ouverte le matin de 7h00 à 8h20 à l'école maternelle et à Jean Jaurès. Et le soir de 16h30 à 18h00 à l'école Maternelle. Nous invitons les familles à inscrire leurs enfants.

ÉTUDE (Service Gratuit)

Une étude surveillée gratuite est proposée de 17h00 à 18h00 à l'Ecole Jean Jaurès. De 16h30 à 17h00 : récréation des enfants inscrits à l'étude uniquement.
L'étude est un service gratuit pour les familles.

TRANSPORT SCOLAIRE (Service Gratuit)

Le service transport scolaire est un service gratuit, réservé aux enfants dont les parents travaillent ou ne disposent pas de véhicule. L'inscription se fait en Mairie, une carte de transport est remise lors de l'inscription.
4 points de ramassages sont prévus dans différents quartiers de la ville:

La Plantade - Avenue de la Gare
Avenue Général Leclerc - Le Bois de Coin

CANTINE SCOLAIRE

Deux services sont prévus à l'Ecole Jean Jaurès comme à l'Ecole Maternelle :
Le 1er service est de 11h30 à 12h15. Le second service est de 12h15 à 13h00.
Le prix du repas est de 2.30 € pour l'année 2011, une facture est directement envoyée aux familles et le paiement s'effectue au Trésor Public.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET LES EFFECTIFS DE RENTRÉE SCOLAIRE :

ÉCOLE MATERNELLE

Les ENSEIGNANTS :

- Mme COUSTEIX Christine
  Classe des tout petits et petits
  25 élèves
- Mme VIALLARD Karine
  Classe des moyens
  22 élèves
- Mme MONTOY Marie
  Classe des grands
  20 élèves

Effectif total : 67 élèves

Les ATSEM, Personnel Communal :

- Joëlle COUDERT
- Nicole GOUTTEBROZE
- Nathalie GATIGNOL
- Josette VIALLARD

ÉCOLE PRIMAIRE

• Mme COUPELON Céline CP :	21 élèves
• Mme TINDELIERE Maryline CE1 :	21 élèves
• Mme MENEYROL Sandrine CE2 :	24 élèves
• Mme LOUBIERE Amélie CM1 :	22 élèves
• M. VIALLARD Pierrick CM2 :	21 élèves
Effectif total :	**109 élèves**

TRAVAUX RÉALISÉS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Cet été les services techniques de la Commune ont procédé à la rénovation de la salle de préparation d'activités des ATSEM à l'école Maternelle. Rappelons qu'aucuns travaux n'avaient été effectués dans cette salle depuis la construction de l'école maternelle.

DES AIDES MUNICIPALES POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN MATERNELLE, PRIMAIRE ET COLLÈGE DE BORT

Dans le cadre de sa politique « Enfance-Jeunesse » et « Sport et Culture pour Tous » la Commune de Bort a mis en place plusieurs dispositifs d'aides aux familles et des pass' gratuits pour les enfants scolarisés à Bort.

L'ensemble des aides mises en place par le Conseil Municipal de Bort sont reconduites pour la rentrée scolaire 2011- 2012.

Ainsi enfants et ados peuvent bénéficier d'accès gratuits aux équipements sportifs et culturels de leur Ville.

UN PASSEPORT « SPORT - CULTURE - LOISIRS » POUR CHAQUE ÉLÈVE

Pour la troisième année consécutive, les élèves scolarisés à l'école Maternelle, à l'école Jean Jaurès et au Collège Marmontel ont reçu leur Passeport Sport Culture Loisirs.

Ce passeport donne un droit à l'accès gratuit à l'année à la Bibliothèque Municipale, la Salle Cyber-activités, aux expositions du Château de Val et des Bains Douches.

Des entrées gratuites sont également offertes aux jeunes enfants et ados pour le cinéma, la Piscine Municipale, le centre aqua et les structures gonflables.

Ainsi, près de 350 passeports ont été distribués aux élèves des écoles de Bort à la rentrée scolaire.

VILLE DE BORT LES ORGUES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

PASS GRATUIT
Piscine Municipale Couverte
Elève Ecole Maternelle de BORT
Carte valable du 1/09/2011 au 31/08/2012

UN PASS' PISCINE COUVERTE GRATUIT POUR CHAQUE ÉCOLIER DE LA MATERNELLE DE BORT

La Ville de Bort offre un Pass' Piscine Couverte gratuit à chaque enfant de moins de 6 ans scolarisé à l'école Maternelle de Bort.

Ce Pass' donne un droit d'accès gratuit toute l'année à la piscine couverte pour les plus petits afin de les familiariser avec l'eau et de favoriser l'apprentissage de la nage.

DES AIDES MUNICIPALES POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

La Commune de Bort attribue des aides pour l'enseignement musical dispensé au Centre Culturel par l'École de Musique de Haute Corrèze.

En plus de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole de Musique de Haute Corrèze, la Commune verse une aide aux familles.

Cette aide aux familles est accordée sous conditions de revenus.

LES ÉLÈVES DE BORT PARTICIPENT AUX CONCERTS JMF

Chaque année, les Écoles de Bort organisent et participent aux concerts des JMF à la Salle polyvalente Jean Moulin à Bort.

La participation aux concerts est financée par la Coopérative scolaire et la Caisse des Ecoles de la Ville de Bort.

Depuis 2010, la Commune de Bort a décidé d'augmenter la subvention au JMF et de financer la participation incombant aux familles. Désormais, chaque concert JMF est gratuit pour tous les enfants des écoles de Bort.

ENFANCE - JEUNESSE

Au programme de cet été : matinées au centre Aqua Récréatif suivies d'après-midi à la plage des Aubazines, mini-camps aux Aubazines, après-midi à Cool Driver, visite du musée de Sarran, journée au centre de loisirs à Saint-Julien, chasse au trésor, activités sportives avec animateur, promenade au Château de Sédières mais aussi diverses activités manuelles comme la création de déguisements, de castagnettes ou de tableaux pour le bonheur de tous. Pour terminer les vacances, un spectacle de fin de centre a été proposé aux familles.

Pétanque des Orgues : deux nocturnes durant l'été

La Pétanque des Orgues a organisé deux Concours en nocturne, le 16 Juillet et le 20 Août. Ces concours viennent en complément de ceux prévus pendant la saison et ont pour but essentiellement d'apporter une animation supplémentaire durant la saison estivale.

Ces concours ont connu un vif succès et ont été particulièrement appréciés. Il est vrai que le Stade Municipal se prête parfaitement à ce genre de manifestation et permet d'accueillir les joueurs dans d'excellentes conditions.

Boule des Orgues : un Prix de la Ville de Bort de qualité

Après le succès du Championnat de la Corrèze en Mai dernier, le Club de la Boule des Orgues a organisé le 24 Juillet le Grand Prix de Lyonnaise de la Ville de Bort.

Trente-deux doublettes étaient présentes dès 8 heures du matin et les parties se succédèrent jusqu'à tard le soir.

Les représentants du Club Bortois se sont particulièrement bien comportés en ayant une équipe en demi-finale du concours principal.

Le public venu nombreux au Stade a pu apprécier des parties disputées et spectaculaires.

Cochonnet Bortois : un succès du Grand Prix de la ville de Bort

La Fête de Bort ayant été déplacée au deuxième week-end d'Août, le Club de Pétanque, Le Cochonnet Bortois avait décidé d'organiser le Grand Prix de la Ville à cette occasion.

Cinquante quatre doublettes se sont affrontées dans les trois concours qui étaient proposés.

Richement dotée, cette compétition avait attiré des équipes de très bon niveau, venues de la Corrèze, du Cantal, de la Creuse et même de la Sarthe.

Tard le soir, la finale du Concours principal récompensait une équipe de Murat qui du coup remportait le challenge de la Ville de Bort qu'elle devra remettre en jeu l'an prochain puisque celui-ci est définitif sur deux ans.

La randonnée du Sel

La 6ème Randonnée du sel, partie de Murat Le Caire pour arriver à Batz-sur-Mer a fait une halte le jeudi 2 Juin à Bort-les-Orgues.

Cette épreuve sportive a été organisée par Laurent Baucandé en partenariat avec l'Association ELA pour récolter des fonds afin de lutter contre les maladies génétiques cérébrales mortelles. La randonnée a réuni une trentaine de participants qui ont fait une halte à la Halle aux Blés où les attendaient boissons chaudes et pâtisseries.

Montée des Orgues

La traditionnelle Montée des Orgues qui s'est déroulée le 24 Juillet dernier aura une fois de plus connu un vif succès. Près de quatre-vingt-dix concurrents étaient au départ sur les deux parcours prévus.

Malgré les difficultés de l'épreuve, les temps réalisés par les vainqueurs ont surpris le public qui était venu sur la ligne d'arrivée.

Les organisateurs quant à eux se félicitent de l'engouement pour cette épreuve Bortoise qui une fois de plus était le support du Championnat du Limousin de course de montagne.

Rugby : la saison 2011/2012 en préparation

Le rugby Bortois retrouvera son Championnat d'Honneur le dimanche 25 Septembre à Bort contre Saint-Yorre.

En attendant cette première rencontre aux pieds des Orgues, les joueurs Bortois sont en pleine préparation enchainant séances d'entrainements et matchs amicaux.

Pour les nouveaux entraineurs, il est important de créer une dynamique et une cohésion dans le groupe et c'est pourquoi il faut du temps de jeu pour mettre en place son équipe.

Les matchs amicaux contre Ussel et Argentat auront donc permis aux joueurs de mieux se connaître et de mettre en place certains automatismes afin d'aborder sereinement le championnat 2011/2012.

Nous souhaitons à l'école de Rugby et à l'équipe sénior beaucoup de victoires...

Tennis : de nouveau un tournoi adulte à Bort

Cette année 2011 aura été marquée par le retour d'un tournoi de tennis adulte à Bort au mois d'Août.

C'est avec beaucoup de satisfaction que Marie-Claire Buysse et son équipe ont pu s'apercevoir que malgré son absence du calendrier durant quelques années, le tournoi Bortois reste très apprécié. La présence des nombreux joueurs en 2011 l'a confirmé.

Jeunes et adultes se sont donc à nouveau partagé les cours en durs et terres battues tout au long de la semaine de tournoi qui s'est passée dans de très bonnes conditions. Cela promet donc de beaux jours à cette épreuve qui reste incontournable pour les spécialistes de la terre rouge.

Félicitations aux organisateurs des manifestations sportives.

LES 1, 2 ET 3 JUILLET EDF ORGANISAIT LE 60ème ANNIVERSAIRE DU BARRAGE

Pour la célébration de l'évènement, EDF mobilisait des chargés de mission, désignait des coordonnateurs, recrutait un cabinet de communication, faisait appel à des organisateurs d'évènementiel, confié à un éditeur la publication d'un livre, sollicitait Associations et Communes pour des animations et consacrait un budget conséquent de 300 000 euros.

EDF s'était donné les moyens pour que cette célébration soit une véritable réussite.

Après des mois de préparation, après de nombreuses réunions, après de multiples échanges et après plusieurs propositions, Associations et Collectivités ont présenté des projets d'animations à EDF qui a retenu certains projets et n'a pas jugé utile de donner suite à d'autres.

EDF a financé partiellement des manifestations, le reste a été financé par les Associations.

Quand à la Commune de Bort, elle n'a bénéficié d'aucune subvention de la part d'EDF pour l'organisation des manifestations du 60ème Anniversaire.

Tous les partenaires sollicités par EDF se sont fortement mobilisés pour que cet évènement soit un succès pour notre territoire.

LE 1er JUILLET EDF LANCAIT LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

Strictement réservée aux personnalités, population, Elus Bortois et associations locales partenaires de l'évènement n'étaient pas invitées.

Et pourtant, ce Barrage fait bien partie de notre patrimoine local, de notre histoire, de notre quotidien, c'est bien les Bortois qui vivent depuis 60 ans avec cet ouvrage classé à risque au dessus de leur ville.

EDF OUVRAIT SON NOUVEL « ESPACE ÉNERGIE »

Ce circuit ouvert aux visiteurs a été entièrement rénové et modernisé en 2011. Durant le week-end du 2 et 3 Juillet, les agents EDF se sont mobilisés pour accueillir le public et présenter le nouvel « espace énergie » situé dans l'enceinte du Barrage.

Les nombreux visiteurs ont apprécié la visite guidée et commentée par les agents EDF pendant ces 2 jours. Les visites suivantes ont été assurées par l'Office du Tourisme.

LE 1er JUILLET EDF ORGANISAIT UN SON ET LUMIÈRE ASSEZ DÉCEVANT

Ce spectacle était annoncé comme la grande surprise, un spectacle unique, une projection « son et lumière » à vous couper le souffle !

Le grand public est donc venu très nombreux et souvent de loin pour voir ce spectacle.

En effet, beaucoup ont eu le souffle coupé à la projection de poissons de mer, d'hippocampes et poulpes... Il est vrai que ce genre de spécimens est assez rare dans la Dordogne et dans notre Lac. Trop créatif selon EDF, en tout cas un spectacle pour le moins « décalé » mais pas à la hauteur des attentes, un spectacle décevant.

LE 2 JUILLET EDF PRÉSENTAIT UN FEU D'ARTIFICE ASSEZ INATTENDU

Des centaines de personnes, pour ne pas dire des milliers de personnes avaient fait le déplacement pour ce grand évènement. Chacun avait en mémoire le grand feu d'artifice de 1989, Associations, Comité des Fêtes et Commune de Bort avaient organisé animations, pique-nique, buvettes et transport gratuit. Après la déception du « son et lumière » de la veille, on allait enfin assister à un spectacle pyrotechnique exceptionnel sur l'eau, du jamais vu à Bort les Orgues ! Chacun a pu apprécier.

La Municipalité adresse ses plus sincères remerciements aux agents EDF, à l'Office du Tourisme, aux commerçants, au Comité des Fêtes, aux Communes et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la Cérémonie du 60ème Anniversaire du Barrage.

ASSOCIATIONS, COMITES DES FÊTES, OTSI, COMMERCANTS ET COMMUNES SE SONT MOBILISÉS

LE CLUB SÉNIORS ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE ONT ORGANISÉ « LA RANDONNÉE MUSICALE »

Samedi 2 Juillet, 80 marcheurs ont randonné le long du Lac de la crête du Barrage à la plage de La Siauve avec retour par Mouleyre aux sons de la flûte et de l'accordéon.

La participation de l'Ecole de Musique de Haute-Corrèze qui avait délégué deux musiciens ; une flûtiste ; un accordéoniste ; sa directrice, Mme Longevialle, donnaient l'aubade à différents points du parcours.

Une idée originale et forte agréable de Paco de la Véga. A renouveler assurément.

LE COMITÉ DES FÊTES DE BORT ORGANISAIT DEUX SOIRÉES DANSANTES

Vendredi, Laure Forestier et son orchestre ont donné une représentation, Place Marmontel. Le lendemain, le groupe « Antienne » aux sonorités pop-rock a animé à la plage des Aubazines.

LES GOUNAUDS ET LA CHORALE DONNAIENT UNE REPRÉSENTATION AU MARCHÉ

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ORGANISAIT UN GRAND JEU DE PUZZLE

Les participants devaient rechercher dans les vitrines de 60 commerces deux pièces de puzzles afin de reconstituer deux photos du Barrage.

LES POMPIERS FAISAIENT UNE DÉMONSTRATION DE PLONGÉE AUX AUBAZINES

Le Club de Plongée d'Ussel et les Sapeurs Pompiers de Bort ont effectué des démonstrations de sauvetage en eau de victimes dans un véhicule immergé le samedi après-midi aux Aubazines.

Beaucoup de monde s'est rassemblé sur la plage pour assister à cette remarquable prestation.

AQUATERRA LANCAIT SON 1er TRAIL LE 3 JUILLET

Ce projet leur tenait à cœur, ils l'ont réussi !

Corinne Sabatier et Alexandre Winocq, soutenus par des bénévoles ont préparé les différents parcours AQUATERRA durant de longs mois. C'est avec beaucoup d'émotion, qu'ils lançaient la course sur la Crête du Barrage.

466 participants dont 172 trailers et 294 marcheurs se sont répartis sur 4 parcours (5 km, 18 km, 35 km et 60 km). Beaucoup de Bortois ont participé. Ils étaient très nombreux dans les différentes randonnées.

Le parcours « La Trace de Biche » (5 km) était un pur bonheur au bord de l'eau, de la crête du Barrage jusque dans la cour du Château. Il était à la portée de tous, juste pour le plaisir de partager un moment en famille ou entre amis.

Le Trail « L'Artensiel » (18 km), était un peu plus difficile, parsemé de découvertes, tantôt au bord de l'eau, tantôt dans la forêt.

Le Trail « des Manants » (35 km), montait encore d'un cran en difficulté. Les trailers ont dû crapahuter aux confins du Cantal, du Puy de Dôme et de la Corrèze.

L'EDFi du Lac, 60 km pour 60 ans. Seuls les plus confirmés ont tenté ce circuit.

LES SAMEDIS AU MARCHÉ

Les Gounauds de Bort ont proposé chants et danses traditionnelles pour animer le marché, les samedis matin.

Le folklore portugais fut encore présent cette année. Diverses danses hautes en couleurs ont été présentées devant un public nombreux et enthousiaste.

L'école de bourrée de Davignac s'est invitée au marché. 60 danseurs et musiciens ont proposé des danses typiquement corréziennes accompagnées par les musiciens au violon ou à l'accordéon.

M.C. Zanetti accompagnée de T. Arnaud ont animé le marché par des airs entrainants sur un registre varié.

FÊTE DU 14 JUILLET

Le Jeudi 14 Juillet a eu la traditionnelle cérémonie pour la Fête Nationale. Le Conseil Municipal, les Sapeurs Pompiers, les associations des anciens combattants, la fanfare et la population se sont réunis aux Monuments aux Morts.

En début de soirée Les Gounauds de Bort ont donné une représentation sur la Place Marmontel, avant la retraite aux Flambeaux.

Dès 23h00, de nombreux spectateurs se sont réunis au Stade pour découvrir un feu d'artifice à couper le souffle. Il a remporté un franc succès !

En fin de soirée, le Comité des Fêtes et les Sapeurs Pompiers proposaient un bal gratuit animé par Stéphane Damprund au Grand Hall pour le plaisir des Bortois et vacanciers.

FÊTE PATRONALE DE BORT

La Fête de Bort s'est déroulée pendant le deuxième week-end d'Août, ce fut une première. Pour l'occasion, diverses animations ont été proposées du vendredi au dimanche.

Dès le vendredi, les amateurs de la boule ont pu montrer leur talent à travers un concours de pétanque en doublette organisé par le Cochonnet Bortois. Le concours a réuni 54 doublettes venues du Limousin, d'Auvergne et d'autres régions qui se sont affrontées au Stade Municipal.

La Municipalité a fait installer des structures gonflables au Grand Hall pour les enfants, l'accès était gratuit et l'encadrement était assuré par des animateurs. Le Comité des Fêtes proposait aux enfants une animation gratuite et ludique avec les minis-circuits Cool Driver. Ainsi durant tout le week-end, des activités gratuites ont pu être proposées aux tout petits et aux plus grands.

Dans la soirée de Samedi, un spectacle folklorique a diverti les amateurs de bourrée sur la Place Marmontel avant le début de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Un feu d'artifice a illuminé la ville de Bort sous les yeux émerveillés des spectateurs.

Pour conclure la soirée, le Comité des Fêtes a proposé un bal gratuit au Grand Hall.

BROCANTE DE L'ASB RUGBY

Dimanche 17 Juillet a eu lieu le second vide-greniers organisé par les joueurs et dirigeants de l'ASB Rugby. Pour l'occasion de nombreux exposants participaient à ce grand déballage à l'intérieur du Grand Hall compte tenu des conditions météo. A midi les organisateurs proposaient un repas qui a rassemblé plus de 130 personnes. Cette manifestation a connu un beau succès.

VIDE-GRENIERS DES SAPEURS-POMPIERS ET DES GOUNAUDS

Dimanche 7 Août, les Sapeurs Pompiers et les Gounauds ont organisé le traditionnel vide-greniers.

Particuliers et professionnels se sont donné rendez-vous sur le parking du Stade et à l'intérieur du Grand Hall.

Très tôt le matin, collectionneurs et amateurs venaient chiner pour découvrir l'objet rare et insolite.

Cette manifestation a réuni 90 exposants et un grand nombre de visiteurs.

Un barbecue était proposé aux participants et aux visiteurs.

FOIRE ARTISANALE

Organisée par la Commune de Bort en partenariat avec M. Lavedrine Roland, la Foire Artisanale a animé la Place Marmontel le Jeudi 4 Août.

Divers corps de métiers travaillant le métal, le bois, le cuir ou le papier ont proposé leurs créations aux visiteurs.

Artisans et créateurs ont réalisé des démonstrations devant le public en mettant en avant le savoir-faire de leur métier.

NOCTURNES COMMERCIALES

Pour fêter l'été, deux nocturnes commerciales ont été organisées par l'Union Commerciale Bortoise en partenariat avec la Municipalité le Samedi 16 Juillet et le Samedi 06 Août.

Comme d'habitude ces nocturnes commerciales ont remporté un franc succès malgré la pluie qui s'est invitée le 06 Août. Bortois et touristes apprécient ces manifestations commerciales et ces animations musicales.

Chacun a plaisir à partager un verre ou un repas dans les rues animées et fermées pour l'occasion.

La Municipalité de Bort remercie, le Comité des Fêtes, l'Office du Tourisme, les commerçants, les Associations pour l'organisation de manifestations estivales et félicite les artisans d'art et les artistes pour leurs expositions

EXPOSITIONS

Comme chaque année maintenant, les amateurs d'expositions ont eu le plaisir de découvrir les œuvres de peintures et sculptures d'artistes confirmés et passionnés.

CHÂTEAU DE VAL

Du 2 Avril au 19 Juin s'est déroulée l'exposition de printemps consacrée à Valérie Brunel qui a exposé 80 de ses toiles.

En partenariat avec la Galerie Saint-Martin, l'Office du Tourisme a proposé une exposition d'Hervé Loillier du 25 Juin au 15 Octobre. Les visiteurs ont été plongés dans une atmosphère de mystère et d'irréalité pour le plaisir de tous.

SALLE DES BAINS DOUCHES

Du 16 au 31 Mai, Yves GUEZET a exposé ses gravures et ses toiles a mi-chemin entre l'abstrait et le figuratif. L'exposition a connu un franc succès. A cette occasion, l'artiste a offert une toile au profit d'Amnesty International.

Du 11 Juin au 09 Juillet, Nathalie Petit, sculpteur et Chloé Mathiez, artiste-peintre ont présenté leurs œuvres dans le cadre du « Printemps Haute-Corrèze » avec pour thème la Femme dans tous ses états.

Pierre Pavoni et Eric Verhal, artistes locaux, ont exposé sculptures et toiles jusqu'au 11 Septembre.

Pierre Pavoni a décidé de surprendre la population Bortoise connaissant bien son style de travail. Il s'est inspiré de son goût pour la moto et de la vitesse pour créer tableaux et sculptures.

Dans un autre style, on retrouve les œuvres d'Eric Verhal qui a pu tirer ses idées du 11 Septembre pour une de ces toiles.

Ginette Aubert a exposé 26 de ses œuvres jusqu'au 30 Juillet à la Salle des Bains Douches dans le cadre du 60ème Anniversaire du Barrage. S'inspirant de ses souvenirs d'enfance, elle a proposé des tableaux aux couleurs vives rappelant la vallée de la Dordogne où elle a vécu. De nombreux amateurs de peintures se sont réunis pour admirer ses toiles.

SALONS DU CENTRE CULTUREL

L'association « Aux Couleurs du Temps d'Ydes » a organisé une exposition de peintures à l'huile et d'aquarelles du 17 Août au 03 Septembre. 17 peintres amateurs ont exposé 83 toiles au centre culturel.

Environ 80 personnes furent réunies pour admirer ses toiles de qualité. Elle remporta un vif succès.

LA CAPITAINERIE DE VAL

Le Groupement Artistique de Bort-Artense (GABA) a exposé les peintures de ses adhérents jusqu'au 11 Septembre. Annie Saunal, artiste peintre était l'invitée d'honneur de l'Association GABA.

HALLE AUX BLÉS

Du 1er Juillet au 18 Septembre, une exposition de photos sur la construction du Barrage a été proposée à la Halle aux Blés à l'occasion du 60ème Anniversaire de l'ouvrage.

MERCREDI DU CHÂTEAU

Comme chaque année, les Mercredis du Château ont connu un franc succès. Les amateurs de musique ont eu le plaisir de découvrir différents répertoires.

« La Maison Quitientchaud » a proposé au public des chansons d'humour, le Mercredi 20 Juillet. Les musiciens, Jean-Pierre, Xavier, Hervé et Stéphane ont varié les instruments : l'accordéon ou le saxophone pour le côté swing et la guitare et la batterie pour le côté rock.

Également en représentation le groupe « Swing Home Trio », le Mercredi 27 Juillet, nous a proposé un autre registre, le jazz manouche. Sur scène, on a retrouvé Bruno Debord à la guitare solo, Frédéric Lemoussu à la guitare rythmique et Hugues Mate à la contrebasse.

Mercredi 03 Août, le pianiste François Dumont et la violoniste Marianne Piketty ont donné un récital classique de toute beauté à l'Eglise de Lanobre dans le cadre du festival « Mille sources Dordogne ». Le public a eu le plaisir de découvrir deux musiciens au talent exceptionnel.

Enfin le 10 Août, le groupe « Yogan » a conclu les Mercredis du Château. Les 5 musiciens ont présenté chants et musiques celtiques. Leur répertoire a proposé un métissage d'instruments qui a invité le public à voyager.

SOIRÉE CONTÉE AU CHÂTEAU DE VAL

Le 4 Août dernier, la Compagnie du Théâtre des Chemins avec Raphaël Faure accompagné du musicien Nikolaus Hatzi présentait le spectacle « Les oiseaux ont leurs mots à dire ».

A travers ces contes, la Compagnie a entrainé le public dans un fantastique voyage dans l'imaginaire des Hommes. Ils ont mis en scène le comportement de certains oiseaux comme l'hirondelle, le rouge-gorge ou le corbeau qui n'est pas si différent de l'homme. Avec un fond sonore et musical, ils ont su faire vivre leurs histoires. Petits et grands ont été sous le charme de cette prestation exceptionnelle.

AU BORD DES ORGUES

Le Vendredi 22 Juillet a eu lieu le concert « Bombarde Celtique et Orgues » avec Tanguy Pacault, bombardiste et Christophe Gauche, organiste titulaire du Grand-Orgue de la Collégiale de Guérande.

Déjà présents en l'Eglise de Bort en 2005, ils nous ont présenté un nouveau répertoire basé sur des œuvres de la Renaissance au XXe siècle et des musiques traditionnelles bretonnes.

SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

DES AIDES MUNICIPALES POUR SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

L'objectif de cette aide municipale est de favoriser la reprise et la création d'activités commerciales et artisanales sur la Commune de Bort et tout particulièrement dans la Rue de Paris.

La Commune de Bort attribue une subvention municipale pour des investissements relatifs aux travaux de rénovation, réhabilitation, modernisation et sécurisation à l'extérieur des locaux commerciaux.

Dans le cadre de la redynamisation de la Rue de Paris, une aide complémentaire est accordée aux commerces implantés dans cette artère commerçante.

Ce dispositif a contribué à la modernisation de commerces existants et à l'ouverture de nouvelles activités en centre ville.

Ainsi, depuis l'adoption de ce dispositif en Novembre 2007, 9 locaux commerciaux ont bénéficié d'aides municipales.

L'opération municipale d'aide aux commerces sera reconduite pour l'année 2012.

Les commerçants et artisans désireux d'engager des travaux et les personnes souhaitant créer une nouvelle activité peuvent prendre contact avec M. CHEMINADE Eric, Maire Adjoint en Mairie.

Le règlement du dispositif d'Aides Aux Commerces et les dossiers de demande de subventions municipales sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Bort.

BORT PARTICIPE À « COMMERCE EN FÊTE »

A l'initiative de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Corrèze, l'opération « Commerce en Fête » a été reconduite en Octobre dernier.

De plus en plus de commerçants et artisans Bortois participent à cette grande animation commerciale. La Commune de Bort soutient cette manifestation et verse comme chaque année une subvention de 1 000 euros.

LA VILLE DE BORT SOLLICITE UNE OPÉRATION « D.C.T » POUR SOUTENIR LE COMMERCE

La Commune de Bort a sollicité le Pays Haute-Corrèze pour signer une convention afin de bénéficier de la Démarche Collective Territorialisée (D.C.T).

Les commerçants et artisans installés, dans le périmètre reconnu par la Démarche Collective Territorialisée, peuvent ainsi bénéficier de subventions pour des actions ciblées. Dès la signature de cette convention, l'opération D.C.T sera présentée aux commerçants et artisans de Bort.

UNE SUBVENTION MUNICIPALE POUR L'UCB

Le Conseil Municipal verse chaque année une subvention de 2 500 euros à l'association des commerçants de Bort. 500 euros sont accordés pour le fonctionnement de l'association et 2 000 euros sont attribués pour l'organisation des deux nocturnes.

SOUTENIR LES PROJETS ÉCONOMIQUES DES JEUNES

« 110 PROJETS POUR LES JEUNES »

OBJECTIF

Accompagner les initiatives économiques et les projets professionnels originaux

« 110 projets pour les jeunes » a été conçu lors de la crise économique, début 2009. La Région souhaitait intervenir en faveur de l'emploi et créer de nouveaux débouchés sur son territoire.

Elle a donc décidé de **miser sur le potentiel des jeunes,** les 18-30 ans, **pour tester ou lancer de nouvelles activités économiques.**

C'est ainsi que « 110 projets pour les jeunes » est proposé depuis deux ans en Limousin. C'est un service qui accompagne le jeune dans la réalisation de son projet de création. Il encourage aussi les entreprises à tester de nouvelles activités en impliquant un jeune.

Les activités sélectionnées en priorité concernent l'économie verte, les nouvelles technologies, les services à la personne et circuits de proximité, l'économie sociale et solidaire.

« 110 projets pour les jeunes » est une offre conçue à la fois sur d'anciens et sur de nouveaux services.

En le proposant, la Région agit pour l'emploi, sécurise les projets et crée les conditions de réussite des jeunes et des entreprises.

DES AIDES POUR LES JEUNES

Une solution pour tous les projets d'avenir

« 110 projets pour les jeunes » **est plus qu'une aide financière, modulée en fonction du projet. C'est un ensemble de services d'accompagnement et un suivi personnalisé,** pour le jeune comme pour l'entreprise :

- **Une réponse et une solution à tout projet :** un professionnel dédié, un contact systématique du candidat, l'utilisation des services existants de la création-reprise d'entreprise en Limousin, la réorientation des projets non sélectionnés.
- **Des possibilités variées pour se positionner dans l'appel à projets :** test d'une idée, recherche de lieu d'expérimentation, appui au montage pour la création d'entreprise, mission exploratoire pour développer une activité nouvelle dans une entreprise.
- Un « laboratoire » pour faire émerger des activités nouvelles, pour tester son idée, **un accès privilégié à des formations** et à des sessions d'informations sur des secteurs d'activité.
- **La mise en réseau** avec des professionnels du secteur concerné et la valorisation des projets sélectionnés.
- **La simplification des démarches administratives** via une inscription en ligne des candidats.
- **La sélection des projets par un comité,** constitué d'élus du Conseil Régional du Limousin, de représentants du monde socio-économique, et de jeunes, notamment du Conseil Régional des jeunes.

RÉSULTATS - CHIFFRES CLÉS

- 66 entreprises déjà créées par des jeunes.
- 15 000 € : le montant maximal, accordé au jeune, pour son projet de création ou de reprise d'entreprise.
- 15 000 € : le montant maximal, accordé à une entreprise, pour un projet de nouvelle activité nécessitant l'embauche d'un jeune.
- Exemples de créations : bois construction, internet et réseaux sociaux, artisanat, commerce.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec le Conseil Régional du Limousin - 27 Boulevard de la Corderie à Limoges ou téléphoner au 05.55.45.19.00.

Vous pouvez également prendre contact avec Mme Delcouderc-Juillard, *Présidente de la commission « 110 Projets pour les jeunes ».*

LES BÉNÉVOLES DU SECOURS POPULAIRE SE MOBILISENT POUR OFFRIR UN VOYAGE AUX ENFANTS

Créée à l'initiative de Simone Rigaudie il y a 12 ans maintenant, l'Antenne du Secours Populaire du Canton de Bort est installée dans les locaux de la Maison des Associations à la Plantade.

Le Secours Populaire vient en aide aux personnes et familles en difficulté grâce à des dons de vêtement, de linge, de meuble, de vaisselle, d'appareil électroménager…

Tout au long de l'année, les bénévoles du Secours Populaire accueillent chaque Mercredi et Vendredi de 15H00 à 18H00.

Chaque année le Secours Populaire organise un Noël pour les enfants et une Braderie à la Plantade.

D'autre part, les bénévoles participent aux brocantes, vide-greniers et marché de Bort. Ainsi, les recettes récoltées par le Secours Populaire permettent de financer un voyage aux enfants.

Cet été, plus de 40 enfants sont allés en voyage au parc d'activités au PAL.

Un grand merci aux donateurs de plus en plus nombreux et aux bénévoles qui se mobilisent toute l'année.

DÉBUT JUILLET, LE PRÉFET NOTIFIAIT UN ARRÊTÉ DE RESTRICTION D'EAU

Suite au manque d'eau constaté au début du mois de Juillet, le Préfet de la Corrèze a notifié aux Communes un arrêté de restriction d'eau sur les espaces publics. C'est pourquoi, dès le 11 Juillet des mesures ont été prises à ce sujet.

Tout d'abord, les points d'eau à libre accès situés sur les espaces publics ont été immédiatement coupés.

Ainsi, l'eau a été coupée sur l'aire de camping-car durant tout l'été, les véhicules concernés ont été invités à rejoindre les espaces aménagés dans les campings.

D'autre part, l'arrosage des Stades Municipaux a été réduit à une fois par semaine et l'arrosage des fleurs s'est effectué par pompage d'eau dans la Dordogne.

Grâce aux pluies du mois de Juillet, aucune restriction d'eau n'a été notifiée aux habitants et entreprises.

UN NOUVEAU CAMION POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre du renouvellement annuel du parc des véhicules des services techniques, la Commune de Bort a fait l'acquisition d'un nouveau camion en Juin dernier. Rappelons que l'an dernier la Commune s'était équipée d'un véhicule et de matériel de déneigement.

LES TROTTOIRS : DES ESPACES RÉSERVÉS AUX PIÉTONS

Il convient de rappeler que les trottoirs sont strictement réservés aux piétons.

Chacun est donc invité à ne pas stationner les véhicules sur les trottoirs, à ne pas laisser de manière permanente son container poubelle ni d'enseignes commerciales sur le trottoir.

Si un piéton est dans l'obligation de contourner un véhicule stationné sur un trottoir par la chaussée, la responsabilité du propriétaire du véhicule peut être engagée en cas d'accident du piéton.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous invitons à respecter cette mesure de sécurité.

UN NOUVEAU STATUT POUR LE CINÉMA LE 7ème ART

Depuis les années 80, les Cinémas de Bort et Ussel sont gérés par une même Association sous statut de la Loi 1901.

Le 10 Février dernier, les membres du Conseil d'Administration de l'Association ont adopté unanimement la dissolution de l'Association gérant les Cinémas de Bort et Ussel.

Cette décision fait suite aux nombreux et importants déficits constatés depuis l'année 2005.

En effet, les Communes de Bort et Ussel sont dans l'obligation de verser une subvention annuelle de fonctionnement pour prendre en charge les déficits de l'Association enregistrés depuis 7 ans.

La Commune d'Ussel a fait le choix d'exploiter son Cinéma par l'intermédiaire d'une Délégation de service Public (DSP) à compter du 1er Septembre.

Quant à la Commune de Bort, dès le 10 Février elle a proposé à Mme Chapoulard, actuelle directrice des Cinémas de Bort et Ussel, d'assurer la direction et l'exploitation du Cinéma de Bort en Régie Municipale.

Suite au refus de poste de Mme Chapoulard, la Commune de Bort a donc été dans l'obligation de chercher une autre solution pour assurer la poursuite d'activités du Cinéma.

Dès Novembre prochain, c'est M. Thomas et Mme Grau qui assureront l'exploitation des salles de Cinéma de Bort.

L'ÉTUDE POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ SE FINALISE

Le 14 Septembre dernier, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, élus et bureau d'études se sont retrouvés en Mairie pour finaliser le projet de création d'une Maison de Santé à Bort dans les bâtiments de l'ancien Couvent.

En 2010, la Commune de Bort avait sollicité le Pays Haute-Corrèze pour faire partie du périmètre d'études de santé conduite sur le territoire et s'était engagée a assurer la création d'une Maison de Santé à Bort.

Depuis, de nombreuses réunions de concertation et phases d'études se sont déroulées entre les professionnels de santé, la Direction de l'hôpital, les élus et le Bureau d'Etudes Eliane Conseil. Le projet de la Maison de Santé de Bort sera présenté le 10 Octobre prochain à l'Agence Régionale de Santé du Limousin (ARS) et aux collectivités partenaires.

Dès validation du projet par les partenaires, une présentation des enjeux de la Maison de Santé sera faite à la population.

LA RÉFORME TERRITORIALE IMPOSE LA DÉFINITION DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES COMMUNAUTAIRES

Le 16 Décembre 2010, la réforme territoriale était adoptée et fixait les nouvelles règles relatives à l'intercommunalité.

A charge des Préfets de chaque Département, de consulter les élus locaux préalablement, de mettre en place une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et d'élaborer un Schéma Départemental avant la fin de l'année.

Conseils Municipaux et Conseils Communautaires disposaient d'un délai de 3 mois (soit le 6 Août dernier) pour se prononcer sur les propositions de périmètre communautaire.

Ensuite, les élus de la Commission Départementale devront se prononcer à la majorité des 2/3 pour l'adoption du Schéma Départemental proposé par le Préfet.

DÈS JANVIER BORT PROPOSE DE RASSEMBLER BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX ET PLATEAU BORTOIS

Le nouveau périmètre proposé par les élus de Bort rassemble Bort, Lanobre, Beaulieu, Sarroux et Plateau Bortois et :

- a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Bort dès Avril et réaffirmé par la suite,
- répond pleinement aux exigences réglementaires,
- rassemble des Communautés de Communes déjà existantes,
- permet de ne pas laisser la Commune de Sarroux isolée,
- affirme une parfaite cohérence territoriale, avec des Communes situées sur les rives du Lac,
- respecte les notions de pertinence territoriale et de bassin de vie,
- exprime une réelle volonté de solidarité territoriale entre les différentes Collectivités,
- prend en compte la spécificité du territoire en rassemblant des Communes de la Corrèze et du Cantal, en Limousin et en Auvergne.

EN CONSEIL MUNICIPAL (Avril, Mai, Juillet) et CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Août) LES ÉLUS DE BORT RÉAFFIRMENT À L'UNANIMITÉ UNE COMMUNAUTÉ BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX, PLATEAU BORTOIS

La position des élus de Bort était unanime, affirmée, constante et très claire. Le Conseil Municipal de Bort a délibéré à l'unanimité (majorité et opposition) dès Avril, puis en Mai et enfin en Juillet pour le rassemblement de Bort, Lanobre, Beaulieu, Sarroux et Plateau Bortois.

LES ÉLUS DE LANOBRE ET BEAULIEU DÉCIDENT DE REJOINDRE SUMÈNE ARTENSE

Après avoir été invité par le Préfet de la Corrèze et les 10 Maires des communes pour un périmètre Communautaire entre Bort, Lanobre, Beaulieu, Sarroux et Plateau Bortois, les élus de Lanobre et Beaulieu en ont décidé autrement.

Les élus de Lanobre et Beaulieu ont délibérément choisi d'intégrer la Communauté de Sumène Artense.

CONSÉQUENCE DE LA DÉCISION DES ÉLUS DE LANOBRE ET BEAULIEU LA COMMUNAUTÉ BORT LANOBRE BEAULIEU SERA DISSOUTE !

Les élus de Bort regrettent la décision de leurs collègues de Lanobre et Beaulieu, déplorent l'absence de motivations territoriales, prennent acte et respectent leurs choix.

Bien évidement, la décision des élus de Lanobre et Beaulieu entraîne la dissolution de notre Communauté de Communes et n'est pas sans conséquence pour l'avenir.

Chacun a pris ses responsabilités et chacun devra les assumer !

Les élus de la Majorité et Opposition du Conseil Municipal

NAISSANCES

05 Juin 2011	Yanis LUMAN
07 Juin 2011	Maxime LACHAISE
02 Septembre 2011	Ohitekah Jean-Marie MADRE

Toutes nos félicitations aux parents

MARIAGES

11 Juin 2011	Mlle BOSCHER Pauline et M. ROUGERIE Arnaud
09 Juillet 2011	Mlle MARTIN Karine et M. DAMPRUND Stéphane
16 Juillet 2011	Mlle BOUILLAGUET Nathalie et M. SIBOT Marc
24 Septembre 2011	Mlle ULMET Marie-Christine et M. MIALLET Jean-François

Toutes nos félicitations aux mariés

NÉCROLOGIE

20 Mai 2011	Mme GRODON veuve ANGLADE Anna Maria
13 Juin 2011	Mme ALLEGRE veuve CHASTEL Huguette Aimée
13 Juin 2011	M. VIALLE Marcel
21 Juin 2011	Mme DIOU veuve MIERMON Denise Janine
24 Juin 2011	M. LACHAZE Jean-Louis
24 Juillet 2011	Mme DESIR Suzanne Marie
26 Juillet 2011	Mme REUGE Simone Jeanne Marguerite
02 Août 2011	Mme MONESTIER veuve CHALEIL Marie Antoinette Rose
03 Août 2011	Mme MARQUET veuve MARCOMBE Camille Marie-Louise
16 Août 2011	Mme BOUYSSOUX veuve ROBIN Marie-Louise
20 Août 2011	Mme SAUGERE veuve JOUVE Louise Francine
04 Septembre 2011	M. ROUSSILLON Lucien Martin
07 Septembre 2011	M. CISTERNE Roger Alphonse
16 Septembre 2011	Mme THOMASSET veuve BORDES Danièle
19 Septembre 2011	Mme COURSOLLES veuve MAZOUE Renée Alice

Toutes nos sincères condoléances aux familles et aux proches

AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE 2011

Dimanche 09 et Dimanche 16 : ÉLECTIONS PRIMAIRES CITOYENNES, *Salle Polyvalente de La Plantade*

Du Samedi 17 au Samedi 29 : PARC DE LOISIRS avec les structures gonflables et jeux vidéos, *Grand Hall*

NOVEMBRE 2011

Samedi 05 : ROCK A BORT, organisé par le Comité des Fêtes, *Salle Polyvalente Jean Moulin*

Vendredi 11 : CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE AU MONUMENT AUX MORTS, *départ place Marmontel à 12h15*

Du Samedi 12 au Dimanche 13 : SALON DE L'AVICULTURE, *Grand Hall*

DÉCEMBRE 2011

Vendredi 09 : DON DU SANG, *Salle Polyvalente Jean Moulin*

Mardi 13 : REPAS DES RÉSIDENTS DU PRÉ-MONGEAL

Mercredi 15 : VISITE DU PÈRE-NOËL *à la Maison de l'Enfance*

Mercredi 15 : NOËL DU SECOURS POPULAIRE, *Salle Polyvalente de La Plantade*

Vendredi 16 : REPAS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Samedi 17 : MARCHÉ DE NOËL « 1 001 SAVEURS », *Place du Marché et Marché Couvert*
LA CALÈCHE DU PÈRE NOËL, *départ Place du Marché et Place Marmontel*

Samedi 17 : CONCOURS DE DESSINS POUR ENFANTS *à la Bibliothèque Municipale à partir de 14h30, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, avec goûter et remise de prix*

Décembre : OUVERTURE DES RESTOS DU CŒUR

Du Samedi 17 au Samedi 24 : PARC DE LOISIRS avec les structures gonflables et jeux vidéos, *Grand Hall*

JANVIER 2012

Vendredi 06 : CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
Mme DELCOUDERC-JUILLARD, Maire de Bort invite la population Bortoise à la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle Polyvalente Jean Moulin à 18h30

Dimanche 15 : TRADITIONNEL REPAS DES AINÉS *à la Salle Polyvalente Jean Moulin*
Mme DELCOUDERC-JUILLARD, Maire de Bort ; Mme MOUREU Vice Présidente du CCAS ; les membres du Conseil d'Administration et le personnel du CCAS invitent les Bortois et les Bortoises âgés de plus de 60 ans à la Salle Jean Moulin à 12h00

LE COMICE AGRICOLE DU CANTON DE BORT A THALAMY

Les éleveurs du Canton se sont donné rendez-vous le 17 Septembre dernier à Thalamy pour leur traditionnel comice agricole du Canton, présidé par Bruno Serrurier.

A cette occasion, M. Vacher, Maire de Thalamy recevait Mme le Préfet de la Corrèze, M. Dupont, Député et Conseiller Général, Mme Bourzai, Sénatrice, Mme Delcouderc-Juillard, Maire de Bort et Vice-Présidente de Région, les Maires de Saint-Victour, Saint-Bonnet, Saint-Julien, Monestier, Margerides, Confolent, Veyrières et de nombreux visiteurs. Au cours de cette journée, chacun a pu apprécier les différentes races bovines présentées par les agriculteurs mais aussi chevaux, ânes, moutons et porcelets.

Après délibéré, les membres du jury ont communiqué les résultats du Concours par catégorie pour la remise des prix. Les Organisateurs avaient invité la Société d'Aviculture de Bort Artense, apiculteur, producteur de légumes, artisans d'art, accordéoniste et une calèche à cheval pour le plaisir des plus petits.

Merci aux agriculteurs, exposants, organisateurs, félicitations à Thalamy pour la réussite de cette journée.

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre - 19110 BORT-LES-ORGUES - www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD
Tirage 1 850 exemplaires - Maugein Imprimeurs Ussel - RCS B 825 680 119